

REGLEMENT DEPARTEMENTAL D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Date : 06/09/2022

Heure : 07h15

ALERTE METEOROLOGIQUE VIGILANCE ORANGE

Météo-France a classé ce jour, le département du Doubs en **VIGILANCE ORANGE** en raison de la possibilité d'occurrence, dans les prochaines 24 heures, du phénomène suivant :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> vent violent | <input type="checkbox"/> canicule |
| <input type="checkbox"/> neige ou verglas | <input checked="" type="checkbox"/> orages |
| <input type="checkbox"/> pluie ou pluie et inondations | <input type="checkbox"/> grand froid |

Ce mardi 06/09/2022 après-midi, des orages parfois virulents remontent depuis la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ils traversent la Bourgogne-Franche-Comté jusqu'en soirée ou tout début de nuit de mardi à mercredi en produisant localement des phénomènes violents.

Les cellules orageuses ne sont pas stationnaires.

Sous ce passage orageux on attend :

- des chutes de grêles,
- une forte activité électrique,
- de violentes rafales de vent pouvant atteindre 80 à 100 km/h,
- des intensités de pluie importantes (20 à 30 litres d'eau par mètre carré en peu de temps, très localement davantage).

Il vous est demandé de bien vouloir :

- vous tenir informé de l'évolution de l'événement les répondeurs téléphoniques de Météo France (08 99 71 02 25), du service gratuit Vigilance Météo France (05 67 22 95 00) ou sur le sites internet : <https://meteofrance.com> ou <https://www.doubs.gouv.fr>
- pour les services : appliquer les dispositions du Règlement Départemental d'Alerte Météorologique qui vous concernent et, s'il en existe, les dispositions ORSEC spécifiques au risque attendu.
- pour les autorités municipales : procéder à l'alerte des populations susceptibles d'être concernées par le phénomène annoncé et appliquer si nécessaire les mesures de sauvegarde et de protection des populations prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Pour le Préfet du Doubs,
Sur ordre du membre du corps préfectoral de permanence,
L'agent d'astreinte du SIDPC,

Message mis en ligne sur le site de la Préfecture du Doubs
<https://www.doubs.gouv.fr/>